



M
O
S
N
A
C

I
N
F
O
S

58

Mars 2025

Sommaire

Le Mot du Maire	P1
Comptes rendus des Conseils Municipaux	P2
Vie de la commune	P 7
État civil	P 9
La vie associative (Écrits des associations)	P1
Infos	P15

Mosnacaises , Mosnacais,

Mosnac Infos revient vers vous en ce début d'année.

J'en profite pour souhaiter une bonne année à tous ceux qui n'ont pas pu assister à la soirée des vœux publics le 10 janvier. Et, à tous encore, meilleurs vœux de bonheur et santé pour 2025 qui va être riche en projets et travaux.

En effet, grâce au dynamisme du conseil et à notre volonté de « penser demain », nous allons entreprendre beaucoup. Résultat d'une économie et gestion rigoureuse de ces dernières années (zéro endettement à ce jour)

Autre projet très important, le PLU très complexe et qui suscite pas mal d'inquiétudes à nombreux d'entre vous. Sachez que mon équipe et moi-même allons être vigilants pour préserver au mieux notre confort du vivre bien à Mosnac, qui est une commune rurale et tient à garder cette identité.

Encouragements à tous les bénévoles des associations qui font vivre le cœur de notre petit village.

Petit village qui deviendra grand. En effet, les résultats INSEE du dernier recensement font apparaître que la population a dépassé le seuil des 500 habitants (501 très exactement).

Chiffre jamais atteint depuis plus de 50 ans.

A tous, je souhaite d'aborder cette année avec sérénité. Le printemps est déjà là ... Courage

Mosnac 'ment vôtre

Didier GERVREAU

Responsable de la publication :

GERVREAU Didier

Rédaction et mise en page :

TALANDIER Virginia,
LAURET Véronique
FONTENAUD Jessica

Photos de Jessica Fontenau

Imprimé par SEDI Équipement

Conseil Municipal du 17 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept octobre, le Conseil Municipal de la commune de Mosnac dûment convoqué, s'est réuni à vingt heures trente, en session ordinaire, à la Mairie de Mosnac, sous la présidence de Mr GERVREAU Didier, Maire.

Présents : Mesdames Virginia TALANDIER, Véronique LAURET, Julie KAHN.

Et Messieurs Didier GERVREAU, Frédéric DUGUE, Christian LARGEAU, Thierry GAILLARD, Nicolas DELPEUT et Jean-Baptiste RAUD.

Madame Kahn Julie a été élue secrétaire

1) Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 29 août 2024.

2) Avancement des travaux :

- **City stade** : l'entreprise Bordas a été choisie parmi les 3 offres reçues, pour un montant de 13 955,20 € HT pour le terrassement. Aide financière de la DETR acceptée à 20 %, en attente de la décision du département et du renouvellement de la demande à l'ANS.
- **Logement rue du Stade** : Travaux d'économie d'énergie retenus : pompe à chaleur en remplacement de la vieille chaudière fioul, changement des menuiseries et isolation par l'extérieur (Total des travaux = 46 990 € HT)
- **Lotissement tranche 2** : en attente de l'acceptation du permis d'aménager.
- **Devant de mairie** : acceptation du devis, en attente des travaux.
- **Mobil-homes camping** : en attente du rendez-vous avec le commercial pour finaliser le projet.

3) Adhésion aux missions facultatives du centre de gestion 17

Vote à l'unanimité.

4) Renouvellement de l'assurance des bâtiments et véhicules communaux :

Suite à l'augmentation excessive de la prime d'assurance de Groupama, le maire propose une offre faite par AXA.

Vote à l'unanimité.

5) Obligation de participation au contrat d'assurance prévoyance du personnel communal :

Le maire rappelle, qu'à partir du 1er janvier 2025, la participation en matière de prévoyance deviendra obligatoire et qu'au 1er janvier 2026, la participation à la mutuelle santé le sera également.

Plusieurs choix sont possibles afin de répondre à cette obligation :

- a. Participation via un contrat individuel labellisé.
- b. Participation via un contrat collectif faisant l'objet d'une convention de participation conclue par l'employeur.
- c. Participation via un contrat collectif faisant l'objet d'une convention de participation conclue par le CDG17.

Après concertation avec le personnel, le conseil décide de laisser libre choix aux employés et de participer via un contrat individuel labellisé.

Vote à l'unanimité.

6. Colis de Noël des aînés et du personnel :

- **Colis aux aînés** : 50 bénéficiaires. Conditions d'obtention : être inscrit sur les listes électorales, résider à Mosnac, être né en 1949 ou avant. La distribution sera faite par 4 équipes de deux conseillers, les 15 premiers jours de décembre.

- **Colis au personnel** : 5 bénéficiaires. Virginia Talandier et Véronique Lauret s'occupent des achats.

7) **Entretien du cimetière et du columbarium :**

L'entretien du cimetière devient problématique. Afin qu'il soit entretenu régulièrement et correctement, plusieurs solutions sont possibles :

- a. Entretien par l'ATEL (600 € la journée).
- b. Entreprise extérieure spécialisée (12 480 € HT/an, intervention d'une ou deux journées par mois).
- c. Contrat aidé de 20 h/semaine (entretien du cimetière essentiellement + aide ponctuelle à l'agent communal = 651,06 €/mois).

Le conseil décide à l'unanimité de choisir l'option emploi d'un contrat aidé de 20 h/semaine pour 6 mois, si les contrats aidés sont maintenus en 2025. Une journée de nettoyage sera programmée le samedi 26 octobre de 9 h 30 à 12 h.

- 8) **Admission en non-valeur** : Suite à un impayé de la location de la salle des fêtes, la trésorerie demande l'admission en non-valeur de la somme allouée. Vote à l'unanimité.

Compte rendus de commissions

BNIC : Didier Gervreau

AMF : Didier Gervreau

SYMBAS : Didier Gervreau

SIVU : Julie Kahn

Pont des Seignes : Véronique Lauret

US Val de Seigne : Frédéric Dugué

PLU : Christian Largeau

Réunion publique PLU lundi 28 octobre à 18h30 à la salle des fêtes

Questions diverses :

Sapins de Noël

Candidature aux estivales

SIVOM : voyage scolaire

Dépôt sauvage

Projet patrimoine

Fin de la réunion 23h45

Prochaine réunion le 19 décembre à 18h30



Projet des mobil-homes

Conseil Municipal du 19 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf décembre, le Conseil Municipal de la commune de Mosnac dûment convoqué, s'est réuni à vingt heures trente, en session ordinaire, à la Mairie de Mosnac, sous la présidence de Mr GERVREAU Didier, Maire.

Présents : Mesdames Virginia TALANDIER, Véronique LAURET, Julie KAHN.

Et Messieurs Didier GERVREAU, Christian LARGEAU, Thierry GAILLARD, Nicolas DELPEUT et Jean-Baptiste RAUD.

Absent excusé : Monsieur Frédéric DUGUE

Monsieur Christian Largeau a été élu secrétaire

1) Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 17 octobre 2024.

2) Avancement des travaux :

- Salle associative : plan effectué, en attente de l'étude des réponses aux appels d'offres.
- Nouvelle tranche du lotissement : mise en vente des lots dès la réalisation de la voirie.
- Achat de mobil homes : en attente des devis pour les raccordements aux réseaux eau et électricité et assainissement collectif. Visite prévue de nouveaux mobil homes.
- Reversement TVA 33115.93€ pour l'investissement 2024.
- Participation financement PLU : 2182.62€.

3) Participation à la prévoyance des agents : vote à l'unanimité, à hauteur de 15€, pour une prévoyance santé labellisée.

4) Assurance statutaire : vote à l'unanimité de l'assurance statutaire pour le personnel titulaire et contractuel.

5) Logement 8 rue du Stade : Plan de financement des travaux de rénovation énergétique:

- 37 592.89 € (soit 80%) subvention Fond Vert.
- 9 998.15€ (soit 20%) à la charge de la commune.

Vote à l'unanimité.

6) Nouvelle salle associative : Plan de financement : coût total estimé à 288 636.36€

- 86 590.91€ (soit 30%) subvention DETR.
- 86 590.91€ (soit 30%) subvention DSIL.
- 57 527.27€ (soit 20%) subvention conseil départemental.
- 57 527.27€ (soit 20%) à la charge de la commune.

Vote à l'unanimité.

7) Contrat aidé : en attente du nouveau budget, de France travail et du département.

8) Révision Régime indemnitaire du personnel :

- L'indemnité de fonction de sujétion et d'expertise (IFSE) est obligatoire et son montant doit être révisé tous les ans.
- Le complément indemnitaire annuel (CIA) par contre est optionnel et actuellement non mis en place.

Après concertation :

Vote à l'unanimité pour le maintien du montant de l'IFSE actuelle et intégration d'une IFSE Régie du camping.

7 voix pour et 1 contre l'intégration du CIA à partir de 2025.

9) **Columbarium** : Une extension est devenue nécessaire. Des devis vont être demandés.

10) **Projet de plantation d'arbres sur la place de la Salle des Fêtes** : le projet consiste à planter 8 tilleuls.
Vote à l'unanimité.

11) **Effacement de la dette** 4 rue de la Poste. Montant de 2744€.

Le conseil est dans l'obligation de valider cette dette malgré une forte désapprobation de principe.

Vote à l'unanimité

Compte rendus de commissions

SYMBAS : Didier Gervreau

Conseil départemental : Didier Gervreau

Conseil communautaire : Didier Gervreau

Conseil d'école : Julie Kahn

SIVU : Julie Kahn

SIVOS : Julie Kahn

Anciens Combattants : Julie Kahn

Eau17 : Christian Largeau

Réunion publique PLU lundi 28 octobre à 18h30 à la salle des fêtes.

Questions diverses :

Don pour Mayotte : à prévoir pour 2025.

Cérémonie pour célébrer un « juste », Sœur Martine (Madame Schmitt) qui a sauvé des juifs.

Définir une date et à prévoir au budget.

Pub dans le Vacancier. Trop onéreuse pour le peu de retombées. Ne pas renouveler.

Vœux du maire vendredi 10 janvier à 19h.

Fin de la réunion 23h15

Prochaine réunion le 20 février 2025 à 20h30



Conseil Municipal du 20 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt février, le Conseil Municipal de la commune de Mosnac dûment convoqué, s'est réuni à vingt heures trente, en session ordinaire, à la Mairie de Mosnac, sous la présidence de Mr GERVREAU Didier, Maire.

Présents : Mesdames Virginia TALANDIER, Julie KAHN.

Et Messieurs Didier GERVREAU, Christian LARGEAU, Thierry GAILLARD, Frédéric DUGUE Nicolas DELPEUT et Jean-Baptiste RAUD.

Absente excusée : Véronique LAURET donne procuration à Julie Kahn.

Julie Kahn a été élue secrétaire

1) Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 19 décembre 2024.

2) Avancement des travaux :

- Salle associative : appels d'offres déposés le 31/01/25.
- Mobil homes : devis effectué.

3) Admission en Non-Valeur de la dette locative 41 rue de la Seugne.

Validation par le conseil pour la mise en non-valeur malgré une désapprobation sur le principe.

4) Camping : fin des quittances papier pour le règlement des factures du camping municipal.

5) Débat d'Orientations Budgétaires :

- Point à temps : 6 600€, broyage de route et lamier à prévoir.
- Voirie : chez Braud 12 400€, Combe de la coterie 5 120 €, Chez Demars /la Forêt 30 350€.
- Fossé camping 676€.
- Mobil homes et terrasses : 34 800€ ; terrassement : 3500€ ; électricité environ 1 000€ et eau à prévoir.
- Lotissement tranche 2 : augmentation du tarif à 28€/m².
- Rénovation énergétique logement 8 rue du stade : 46 990€. 80% subvention aide du Fond Vert pour l'isolation extérieure, menuiserie, pompe à chaleur. Cuisine équipée 6 500€.
- Salle associative répartie en 13 lots pour un total 253 000€.
- Devant de mairie : 30 300€ TTC.
- Panneaux photovoltaïques de l'école : 42 800€.
- Photocopieur : en location et reconditionné sur 3 ans, à 78€/ mois.
- Terrain multisports : 58 000€ HT (20% DETR, 20% Conseil départemental, 40% ANS, 20% commune).
- Cimetière :
 - Columbarium : 6 nouveaux modules au tarif de 5 600€.
 - Révision des tarifs : 400 € la case columbarium pour une durée de 30 ans et 30€ le m² pour une concession en terre d'une durée de 50 ans.
 - Entretien du cimetière avec l'association le Pont des Seignes : 2 000€ pour 4 jours de travail.
- Cotisations aux associations et syndicats.

Compte rendu commissions

PLU : Didier GERVREAU

SIVU : Didier GERVREAU

SYMBAS : Didier GERVREAU

SIVOS : Julie KAHN

Conseil d'école : Julie KAHN

AG Mosnac Animations : Christian LARGEAU

Fin de la réunion 23h 20.

Prochaine réunion jeudi 27 mars 2025 à 18h30.

Opération cimetière propre



La commune tient à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui ont participé au nettoyage du cimetière le **samedi 26 octobre**. Grâce à leur engagement et à leur aide précieuse, nous avons pu nettoyer les allées envahies par les mauvaises herbes à cause des récents épisodes pluvieux.

Cette opération a été un vrai succès, favorisant le lien social entre les habitants et permettant de préserver ce lieu de mémoire qui nous est cher.



La commune envisage de renouveler ce type d'initiative. Alors, restez attentifs aux prochaines annonces concernant de nouvelles opérations, qui seront organisées dans le cadre des heures civiques.

Merci à tous pour votre participation et votre dévouement !

Cérémonie du 11 novembre

Cette année, la commémoration de l'Armistice du 11 novembre a rassemblé un grand nombre de participants, faisant de cet événement un moment fort pour notre commune. La présence des enfants du RPI, accompagnés de leurs parents, a particulièrement enrichi la cérémonie. Ensembles, ils ont chanté la Marseillaise et lu des textes émouvants, rappelant ainsi l'importance de ce jour mémorable dans l'histoire de notre pays.



Nous avons également eu l'honneur d'accueillir des anciens combattants et des porteurs de drapeaux, qui ont témoigné de leur courage et de leur dévotion. Leur présence a ajouté une dimension solennelle à la cérémonie, renforçant notre gratitude envers ceux qui ont servi notre nation.

Cette célébration a été une belle occasion de rassembler la communauté autour de la mémoire et du respect, et nous tenons à remercier tous les participants pour leur engagement. Ensembles, nous continuons à honorer ceux qui ont donné leur vie pour la liberté et la paix.



Retour sur les Fêtes de Noël

Alors que la période des fêtes est achevée, nous souhaitons revenir sur les célébrations de Noël qui ont émerveillé petits et grands dans notre commune. Cette année, les magnifiques décorations devant la mairie, réalisées par Jessica Perche, ont créé une atmosphère chaleureuse et festive.



Une initiative particulièrement appréciée a été l'installation d'une boîte aux lettres spéciale pour le Père Noël, où les enfants ont pu déposer leurs lettres et recevoir des réponses personnalisées, ajoutant une touche de magie à leurs vacances.

Nous tenons également à mettre en lumière le travail exceptionnel de l'association Mosnac Animations, qui a fait preuve de créativité et de dévouement en réalisant une crèche installée dans l'église. Cette crèche a été bénie le samedi 21 décembre par le Père de Mirambeau.



Nous espérons que cette période de Noël a apporté joie et sérénité à chacun d'entre vous. Merci à tous ceux qui ont contribué à rendre cette fête inoubliable ! ❄️✨

Traditionnels Vœux du maire

Le **10 janvier**, la salle des fêtes a accueilli la traditionnelle cérémonie des vœux du maire. Cet événement a été l'occasion de se rassembler et de faire le point sur les projets réalisés et futurs de notre commune. Le maire a souligné l'importance des associations dans la vie locale, qui contribuent à animer et à faire vivre notre communauté. Leur engagement est essentiel pour le dynamisme de notre commune et il a encouragé chacun à continuer de soutenir ces initiatives.

La soirée s'est poursuivie dans une ambiance conviviale autour d'une galette et d'un verre de cidre, permettant aux participants de partager leurs idées et de tisser des liens.

Nous remercions tous les habitants présents pour leur participation et leur enthousiasme, et nous regardons avec optimisme vers l'année à venir, remplie de projets et d'opportunités pour tous.



"Au Revoir à l'Arbre chez Perroteau Un Dernier Souffle pour un Vétéran"

Nous avons tous été témoins des caprices de la météo ces derniers temps, et, malheureusement, notre cher arbre, qui ornait la couverture de notre bulletin n°57, n'a pas résisté aux violents coups de vent.



Etat civil

Dans le cadre du **R**èglement **G**énéral sur la **P**rotection des **D**onnées, il est nécessaire d'avoir le consentement des personnes dont le nom est publié dans la rubrique Etat Civil.

Sans cet accord, nous ne pouvons les nommer.



NAISSANCES



Léna BIGAS, née le 31 janvier 2025.



DECES



BOUYER née PHILIPPON Cosette, décédée le 11 août 2024.
ROBREAU Didier, décédé le 18 janvier 2025.

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE

Le 13 avril 2024, j'ai pris la présidence de cette association et je me suis fixé un seul objectif : faire perdurer le devoir de mémoire afin que nos anciens combattants ne tombent pas dans l'oubli.

Avec les membres du bureau, nous avons œuvré dans ce sens.

Notre première idée fût de faire participer activement les enfants des écoles aux cérémonies commémoratives.

Toutes les enseignantes du RPI nous ont apporté un soutien sans faille dès le début de cette formidable aventure. Qu'elles en soient à nouveau remerciées.

Les enfants ont, en fonction de leur âge, porté des drapeaux, lu des lettres d'anciens combattants ou chanté la Marseillaise. Le résultat du travail de chacun nous a fait vivre des cérémonies que beaucoup pensaient impossible. J'ai rencontré des parents très heureux d'avoir accompagné leurs enfants.

Les prochaines cérémonies auront lieu le 08 mai 2025. Elles débiteront à Mosnac et se termineront à Clion. Je compte sur votre présence afin de poursuivre ce magnifique élan.

Les anciens combattants étaient ravis de voir autant d'enthousiasme.

Au cours de l'Assemblée Générale de l'association, nous avons modifié les statuts afin que toute personne soucieuse de perpétuer le devoir de mémoire puisse en devenir membre. Les mineurs, à partir de 16 ans, sont également admissibles avec l'accord de leurs parents. La cotisation annuelle est de 10,00€. Les mineurs et/ou étudiants sont exemptés de cette cotisation.

Nous organisons un théâtre à la salle des fêtes de Clion le dimanche 16 mars 2025 avec la troupe « Les Cozes'tumés ». Une pièce sera jouée par des enfants et l'autre par des adultes. L'entrée est fixée à 10,00€ et est gratuite pour les enfants de moins de 12 ans. Venez nombreux.

Nous vous souhaitons une excellente année 2025 avec le plaisir de vous rencontrer à nouveau.

Le Président
Serge BAUDRY

AICA MOSNAC / ST GREGOIRE D'ARDENNES

Bonjour à tous,

La saison 2024/2025 se termine, je vous donnerai en détails les résultats après notre assemblée générale qui se déroulera le vendredi 27 juin 2025 à la salle des fêtes de Mosnac.

Quelques infos : prélèvement petit gibier très moyen, sauf en lièvres ou je pense que l'on a battu un record d'animaux prélevés. Petite saison pour le grand gibier, le quota attribué ne sera pas atteint, à part en cervidés car nous avons prélevé les trois animaux (cerf, biche et faon)

Nous sortons de notre repas paella qui a été un véritable succès.

On prépare maintenant le banquet qui aura lieu le 5 avril 2025 à la salle des fêtes, au prix de 30€/personne.

Au menu en gibier : civet de sanglier, rôti de cerf.

Inscription auprès du président : 06.82.06.73.61

Bien cordialement,
Le président

MOSNAC ANIMATIONS

Voici un petit résumé de nos dernières manifestations et celles à venir.

Concours de belote du **14 septembre**, comme à son habitude, de nombreux joueurs motivés étaient présents.

La soirée choucroute du 16 novembre, l'ambiance était festive, le repas délicieux concocté par Daniel et Dominique. Cette soirée était organisée dans le cadre du téléthon, ce qui a permis d'apporter notre petite contribution.

Début **décembre**, nous avons installé une crèche dans l'église avec le soutien de Doris et Guy CHEVALIER . Monsieur le curé de MIRAMBEAU nous a fait l'honneur de bénir cette crèche.

Les habitants de MOSNAC étaient enchantés.

Le marché de Noël du 15 décembre, pour cette 3ème année, nous commençons à être connus.

Les nombreux artisans étaient ravis. Pour le déjeuner, nous avons convié un food truck ainsi qu'un marchand de crêpes et chichis, ils étaient contents d'être parmi nous. Les enfants heureux de rencontrer le père Noël dans sa petite voiture colorée remplie de cadeaux, et réjouis des tatouages faits par Coralie (LES NUANCES DE JADE).

Le samedi 1er février 2025, notre Association s'est réunie pour son Assemblée Générale en présence de Mr Christian LARGEAU, dans un climat chaleureux, suivi du pot de l'amitié.

Composition du bureau :

Mme Chantal LEFRANC : Présidente

Mr Alain LEFRANC : Vice-Président

Mme Catherine MERLEAU : Trésorière

Mme Dolorès MALET : Trésorière-Adjointe

Mme Sylvie SIMON : Secrétaire

PROCHAINES MANIFESTATIONS à MOSNAC

Soirée tartiflette : samedi 8 mars 2025 à 20h30, avec réservation, salle des fêtes.

Fêtes de Pâques : du 18 au 21 avril 2025.

Chasse aux trésors : dimanche 1er juin 2025 au camping.

Concours de belote : les samedis 21 juin et 12 juillet à 14h30, ouverture des portes à 13h30, sans réservation, salle des fêtes.

Brocante : vendredi 15 août, parking de la salle des fêtes.

VOYAGES :

Samedi 8 mars 2025 (DANCHARIA)

Samedi 5 avril 2025 (COL D'IBARDIN)

Samedi 10 mai 2025 (IRUN ou DANCHARIA)

Samedi 7 juin 2025 (COL D'IBARDIN)

Samedi 5 juillet 2025 (DANCHARIA)

Départs 6H00, participation 32€.

Réservation auprès de Chantal LEFRANC, tel : 06 18 39 61 30, et Christiane DALLEY tel : 06 79 70 23 81.

La Présidente : Chantal LEFRANC.



DES NEWS DE TEMPS'DANSES 17

13 octobre 2024 : Pour la 2^{ème} année consécutive, l'Association sportive Temps'Danses17 a organisé une marche au profit de la ligue contre le cancer.

Après être passé à l'accueil pour récupérer un cache cou rose offert par le Comité Départemental d'Education Physique et de Gym Volontaire dont nous dépendons, les 184 marcheurs ont pu faire un réveil musculaire avec Sandra, coach de l'association, avant les deux parcours de 7 kms et 11,5 kms proposés et un ravito dans la forêt.

Une belle matinée dans la joie et la bonne humeur, tous unis pour une belle cause, avec 507€ reversés à la ligue.



Bravo à l'équipe organisatrice

8 février 2025 : Diner Spectacle à Clion.

Un repas associatif remis à l'honneur après 15 ans d'absence. 267 convives ont répondu présents. 80 adhérents ont pu faire le show entre les plats. Une paëlla de maître par « Pic ou la Broche » et des tartelettes aux pommes de chez Antoine Farin, un vrai régal ! Pari réussi, rassembler familles et adhérents dans une ambiance conviviale, partage et bonne humeur.



14,15 juin 2025 : Spectacles fin d'année au cinéma de St Genis

Réservations à partir du 30 mai au 06 81 39 91 36, **Sandra GERVREAU**



ECOLE DE MOSNAC

Cette année encore, nous remercions le comité des fêtes de nous avoir fourni un sapin. Le Père Noël est passé par l'école et a déposé des jeux pour la cour de récréation (petites voitures, balles de tennis, balles, craies).

Pour son dernier Noël en tant que cantinière de l'école de Mosnac, Geneviève nous a préparé un bon repas de Noël ainsi qu'un petit goûter le dernier jour.

En effet, Geneviève nous quitte pour une retraite bien méritée le vendredi 21 février après l'école.

Nous remercions la commune de Mosnac de mettre à notre disposition la salle des fêtes le jeudi après-midi afin que nous puissions faire nos séances de sport à l'abri de la pluie et du froid !

À partir du 10 mars, nous commencerons notre cycle piscine les lundis et jeudis après-midis, aux Antilles de Jonzac.

Cette année, pas de voyage avec nuitée pour les élèves de Mosnac, nous réaliserons une sortie de fin d'année dans le thème de notre projet : « Voyage dans le temps ».

Maya Argentieri, la directrice



À Table !!!

Jocelyne et Francois Michaud ont offert à la cantine de l'école une magnifique et énorme citrouille BIO, provenant de leur jardin.

Geneviève a su régaler tous les enfants.

Félicitations et remerciements de la municipalité.



APE SAINT CLIONAC

Bonjour à tous,

Profitions de ce début d'année pour faire un retour sur ce qui s'est passé depuis le mois de septembre et pour vous présenter les actions à venir.

Depuis la rentrée de septembre

- Ventes des gâteaux devant les écoles aux vacances de la Toussaint et aux vacances d'hiver: encore beaucoup de succès pour les gâteaux faits maison ! Merci aux parents pâtisseries, aux parents vendeurs et aux enfants acheteurs !!

- Déambulation d'halloween : Cette année Justine vous a proposé une chasse au trésor déguisée dans Clion. Les petits monstres ont envahi les rues et tapé aux portes et mangé plein de bonbons ! Merci à tous d'avoir joué le jeu et à l'année prochaine encore plus nombreux !

- Le 24 novembre : Zum'dance proposé par Amandine. Le principe est simple, elle nous montre des pas, une chorégraphie simple et on la refait avec elle sur une musique entraînante ! Bonne humeur assurée !

- Les ateliers des lutins: le mercredi 23 novembre, nous nous sommes réunis pour confectionner les kits culinaires que nous avons vendus au marché de Noël de Clion. Beaucoup d'enfants sont venus dont beaucoup de petits de maternelle. La vente de ses kits nous a permis de faire des bénéfices qui seront reversés aux écoles.

- Tombola de Noël: après un démarrage mitigé, cette tombola a été une nouvelle fois un grand succès. Vous avez peut-être d'ailleurs eu la visite de petits vendeurs dans vos rues! merci à tous d'avoir acheté des cases ou des feuilles entières pour certains, d'avoir participé avec des dons et pour d'autres encore d'avoir cherché et cherché encore des partenaires. Bravo à Dewann, Louise et Chloé, nos meilleurs petits vendeurs.

Voilà pour ces 6 premiers mois.

Et maintenant, place au programme de janvier à juillet 2025:

- * Carnaval (déambulation déguisée et goûter) samedi 15 Mars.
- * Zum'dance le 21 mars à la salle de Clion.
- * Chasse aux œufs le dimanche 13 avril
- * Fin d'année : kermesse

Encore un riche programme en perspective!

Nous espérons toujours que vous serez nombreux à rejoindre cette association ! Une heure par ci, une heure par là... Il y a toujours besoin de bras et d'idées, tout ça dans une ambiance conviviale !!!

Vous pouvez nous joindre et retrouver nos actualités sur

Facebook: APE Saint Clionac

Email: apesaintclionac@gmail.com

A très bientôt !

Hélène, Océane, Nadège, Émilie, Angélique et Nathalie, bureau de l'Ape Saint Clionac.

LE SYMBAS

Le Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne, appelé couramment SYMBAS, est une collectivité territoriale qui agit pour la gestion et la restauration des rivières ainsi que pour la préservation de la biodiversité.

Son territoire couvre 4 communautés de communes / d'agglomération, avec 113 communes dans les départements de Charente et de Charente-Maritime. Il concerne spécifiquement le bassin versant de la Seugne. Ce bassin comprend la Seugne, de sa source jusqu'à la confluence avec la Charente, mais également ses affluents tels que le Trèfle, la Maine, le Pharaon, le Médoc, la Soute et bien d'autres encore. Cela représente 600 km de cours d'eau principaux et secondaires qui le constituent.

--- Garantir une gestion globale et cohérente ---

Le SYMBAS exerce la compétence GEMAPI, soit la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, issue de la loi MAPTAM de 2014. Les actions qu'il mène sont financées par des organismes publics (Agence de l'Eau, Département, ...) et les contribuables, par le biais d'un impôt nommé « taxe GEMAPI ».

Le SYMBAS intervient dans le cadre d'une déclaration d'intérêt général pour réaliser des travaux de restauration de nos cours d'eau. En effet, l'ensemble des cours d'eau du bassin de la Seugne sont dits non-domaniaux et appartiennent ainsi à des propriétaires privés. Les actions du SYMBAS sont diverses. Elles consistent par exemple à poser des clôtures et créer des abreuvoirs pour limiter la divagation du bétail dans le cours d'eau. Il agit aussi pour diversifier l'écoulement de l'eau et les habitats aquatiques de nos rivières. Des buses ou autres obstacles peuvent être retirés lorsqu'ils n'ont pas de fonction et s'ils obstruent le libre écoulement de l'eau, la circulation des poissons ... D'autres actions consistent à restaurer des sources ou gérer des espèces exotiques envahissantes.

--- Protéger les sites naturels et la biodiversité ---

Le SYMBAS porte aussi des actions de préservation de la faune et de la flore sur les cours d'eau et milieux naturels annexes (boisements humides, prairies humides ...) classés Natura 2000. Il s'agit de préserver cette richesse naturelle reconnue, mais pourtant menacée. Pour cela, les usagers et propriétaires sont sensibilisés aux bonnes pratiques de gestion, afin d'adapter les méthodes et périodes d'entretien des haies, des boisements, des prairies, etc. Des fonds européens et de l'Etat permettent également de mener des actions comme la conversion de terres cultivées en prairie, la restauration de zones humides, la plantation de haies, le développement de vieille forêt, ...

Selon le rapport Planète vivante de WWF, 68% des populations de vertébrés (mammifères, poissons, oiseaux, reptiles, amphibiens) ont disparu entre 1970 et 2016, soit en moins de 50 ans et plus de 85% des zones humides ont été détruites.

En 2019, selon Eaufrance, 57% des cours d'eau français sont au moins qualifiés en état écologique moyen.



Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter
le site internet **symbas.fr**
ou contacter l'équipe technique
au **05 46 48 40 04** ou par mail à **secretariat@symbas.fr**

Bientôt 16 ans ?

Il est temps de se faire recenser !

Où ?

**Tu dois te rendre à la Mairie
de ton lieu de résidence**

**Avec ta carte nationale
d'identité ou ton passeport,
ton livret de famille et un
justificatif de domicile**

Comment ?

Pourquoi ?

**À l'issue de ton
recensement, tu seras
convoqué pour effectuer
ta JDC**



**À l'issue de ta JDC, un certificat de participation
te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à
des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et
concours (grandes écoles, entrées dans la
fonction publique...)**

**Il est également exigé pour passer le permis de
conduire**

- **Il est nécessaire de te faire recenser même
dans le cas du SNU**
- **Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de
ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai
légal**



L'ACTU

GESTION DES DÉCHETS 2025



DEPUIS LE 1ER JANVIER 2025

➔ En **déchèterie**, pour proposer le meilleur service, les conditions d'accès évoluent :

x24

Passages par an



LA CARTE DE DÉCHÈTERIE EST OBLIGATOIRE

➔ La dotation gratuite de **sacs transparents** pour les ordures ménagères résiduelles sera effective pour inciter au tri et permettre le contrôle du contenu

C'EST LA FIN DU SAC NOIR !



TRANSPARENT

**SACS DE 30L
POUR LES DÉCHETS
MÉNAGERS**



SUPPORTS UTILES

➔ Le **MEMO TRI** est de retour et la **recette du compost** est arrivée !



Retrouvez les deux documents sur le site de la Haute-Saintonge

➔ Retrouvez les informations sur la gestion des déchets et vos jours de collectes sur l'**appli citoyenne**



Notre Haute-Saintonge

UN DOUTE ?

Retrouvez tous les documents sur le site www.haute-saintonge.org
Contactez le service de gestion des déchets au 05 46 48 78 34 ou par mail service-om@haut-saintonge.org

Tous les emballages se trient

Trions +FORT

A trier dans mon sac jaune et le déposer dans le bac selectif !



Tous les flacons et bouteilles en plastique



Tous les emballages en carton et briques



Tous les papiers



Tous les emballages en métal

NOUVEAUTÉS !

**JE TRIE TOUS LES AUTRES
EMBALLAGES EN PLASTIQUE,**



Toutes les barquettes



Tous les sacs et sachets et tous les films



Tous les pots et boîtes

NOUVEAUTÉS !

**JE TRIE TOUS LES PETITS
EMBALLAGES ACIERS ET ALUS,**



tous les blisters de médicament et les tubes en aluminium vides



toutes les bougies chauffe-plat, les boîtes en alu, les coiffes et les feuilles d'aluminium froissées (feuilles d'aluminium alimentaires, feuilles d'aluminium type chocolat, portions de fromage)



tous les sachets et capsules de café / thé et les poches de compote



tous les bouchons à vis, les collerettes, les opercules et les capsules de bouteilles et de canettes

Les tubes et blisters de médicaments doivent être vides avant d'être jetés !

LES SACS JAUNES SONT À RETIRER DANS VOTRE MAIRIE OU DANS LES DÉCHÈTERIES DE LA HAUTE-SAINTONGE



TOUS LES EMBALLAGES
NI COMPACTÉS,
NI IMBRIQUÉS



SÉPARER LES
OPERCULES DES
EMBALLAGES



CONSERVER LES
BOUCHONS VISSÉS SUR
LES BOUTEILLES



PAS BESOIN DE LAVER
LES EMBALLAGES, il suffit
juste qu'ils soient bien vides !

WWW.HAUTE-SAINTONGE.ORG/CADRE-DE-VIE/DECHETS



Commune(s) :

MOSNAC

Calendrier 2025

3 jours fériés non collectés
01 janvier - 01 mai - 25 décembre



Un soucis de collecte ? Appelez le **service de gestion des déchets** au 05 46 48 78 34
Retrouver toutes les informations sur <https://www.haute-saintonge.org>



Emballages Recyclables et papiers - Sacs jaunes à partir de 4h



Ordures Ménagères - Sacs transparents ou noirs à partir de 4h

Janvier

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Février

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

Mars

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Avril

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mai

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Juin

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Juillet

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Août

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Septembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Octobre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Novembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Décembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				



25

